

Le taux de TVA à 5,5 %⁽¹⁾ entré en vigueur le 15 septembre 1999, est prorogé jusqu'au 31 décembre 2010.

Comment savoir précisément de quel taux relèvent vos travaux ? Cet ABC de la TVA⁽²⁾ devrait vous y aider ainsi que vos clients. Il porte sur les prestations, les matériaux, matières premières, fournitures, équipements, produits et matériels.

L'ABC de la TVA À 5,5%

Les travaux lourds dans l'ancien (de réhabilitation...) qui, par leur nature et leur ampleur, aboutissent à du neuf, relèvent du taux de 19,6 %. Pour sécuriser le taux TVA de l'opération, n'hésitez pas à rappeler à vos clients qu'ils peuvent consulter l'administration avant la réalisation des travaux.

L'entreprise doit conserver, à l'appui des factures, l'attestation remise par le preneur des travaux préalablement à leur réalisation (ou au plus tard avant facturation), indiquant leur nature et la responsabilité financière solidaire du client en cas d'erreur dans le taux.

Ce taux réduit porte sur les travaux réalisés par des professionnels (sur factures) :

- dans les locaux de plus de deux ans destinés à l'habitation à l'issue des travaux : amélioration, transformation (à l'exclusion de travaux aboutissant à du neuf), aménagement et entretien ;
- et dans tous les locaux (quelle que soit la date de construction) pour les interventions d'urgence.

Le taux réduit concerne : la main-d'œuvre, les matières premières et fournitures délivrées et facturées par l'entreprise prestataire dans le cadre des travaux qu'elle réalise.

Le taux réduit ne s'applique pas aux matières premières et aux fournitures que le particulier achète lui-même.

Le taux réduit ne s'applique pas à un logement loué en TVA, sauf rares exceptions comme les « établissements psychiatriques »...

Certains gros équipements (chaudières, ascenseurs...) restent soumis à 19,6 % : sur factures d'entreprise, ils peuvent être à l'origine d'un crédit d'impôt de 15, 25 ou 40 % des dépenses (plafonnées) relatives à l'habitation principale achevée depuis plus de deux ans (dispositif prorogé jusqu'au 31 décembre 2009).

(1) 2,10 % dans les DOM.

(2) Synthèse de l'instruction administrative (3C-7-06 du 8 décembre 2006) qui renvoie à ses paragraphes et annexes.

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO
A				Architecte : cf. Honoraires			
Abonnement aux services de télésurveillance et/ou intervention	19,6	110		Ardoise	5,5	Ann.V ⁽¹⁾	
Abri de jardin	19,6	123 Ann.VI ⁽¹⁾		Arrosage : cf. Espaces verts			
Accueil : cf. Maisons				Ascenseur	19,6	81-115	
Accueil de jour (établissement) : crèche	19,6	17		- Montage et pièces constitutives cabine, treuil, poulie, câble amortisseur, boîtier et armoire de commande, de contrôle et de contracteur, porte palière, grille de sécurité			
Addition de construction Si SHOB < 9 m ²	19,6 5,5	154-170-180 180		- Réparation ou remplacement d'éléments constitutifs sauf aboutissant à du neuf	5,5	118	
Adoucisseur d'eau fixe	5,5	Ann.V ⁽²⁾		- Travaux d'entretien, remise aux normes, maintenance	5,5	117	
Traitement préventif et curatif : fourniture de sel régénérant et produits chimiques entretien et fournitures facturés globalement	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		- Travaux liés à l'installation (découpe de l'escalier, électricité, peinture...)	5,5	116	
Aérateur fixe	5,5	94 Ann.V ⁽²⁾		- Travaux d'urgence	5,5	151	
Affichages divers : cf. Chantier				- Pour handicapés (montage et fourniture des pièces constitutives)	5,5	115	
Agrès (installation, entretien)	19,6	Ann.VI ⁽¹⁾		Aspiration centralisée : cf. Unité			
Agricole (bâtiment)	19,6	13-34-36		Assainissement (non collectif) Mise aux normes, entretien (vidange, curage)	5,5	134 Ann.VI ⁽²⁾	
Aire de jeux (installation, entretien)	19,6	Ann.VI ⁽¹⁾		Assèchement de locaux Suite à dégâts des eaux (travaux d'urgence)	5,5	Ann.VI ⁽⁴⁾	
Alarme	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾		Assurances (Travaux facturés aux)	5,5/19,6	150-184	
Allée reliant l'habitation au jardin Quel que soit le revêtement	19,6	123		Atelier	19,6	38	
Allée de jardin (travaux sur)	5,5/19,6	122-123 Ann.VI ⁽¹⁾		Atelier protégé	5,5/19,6	38	
Aménagement (grenier, comble)	5,5/19,6	119-181 Ann.VI ⁽¹⁾		Attestation du client	-	192 à 195	
Amiante				Attestation - Travaux d'urgence	-	199 à 203	
- Travaux de désamiantage	5,5	139		- Bailleurs collectifs	-	Rescrit 2007/14	
- Diagnostic	19,6	139		Auvent fixé au mur (verre, plastique) Abri de porte d'entrée ou « d'ouverture »	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾	
Amplificateur	19,6	Ann.V ⁽⁶⁾		Avancée de toit si SHOB < 9 m ²	5,5	Rescrit 2007/36	
Ampoule							
- Pose facturée avec installation électrique	5,5	87 Ann.V ⁽⁶⁾		B			
- Fournie avec lustre, lampe, globe...	19,6	Ann.V ⁽⁶⁾		Bac à douche	5,5	165 Ann.V ⁽³⁾	SO
Antenne TV hertzienne ou parabolique fixée à l'immeuble (câblage)	5,5	112 Ann.V ⁽⁶⁾		Bac dégraisseur : « nettoyage »	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
				Baie vitrée	5,5	163 Ann.V ⁽⁴⁾	SO
				Remplacement (travaux d'urgence suite à accident ou effraction)	5,5	Ann.VI ⁽⁴⁾	
Appareil de chauffage				Baignoire - Baignoire à remous	5,5	165 Ann.V ⁽³⁾	SO
- Collectif (voir Chaudière)	19,6	90		Bailleurs sociaux (HLM - SEM)	5,5/19,6	64 à 71	
- Fixe fourni et facturé par le prestataire	5,5	94 Ann.V ⁽²⁾	SO	Balcon			
- Mobile	19,6	94 Ann.V ⁽²⁾		- Construction	19,6	120	
Appareil de climatisation				- Construction si SHOB < 9 m ²	5,5	180	
- Fixe	5,5	94 Ann.V ⁽²⁾		- Fermeture si augmentation de la SHON < 10%	5,5	120 Ann.VI ⁽¹⁾	
- Mobile	19,6	94 Ann.V ⁽²⁾		- Garde-corps	5,5	Ann.V ⁽⁴⁾	
Appareil de production d'eau chaude fixe	5,5	Ann.V ⁽²⁾		- Rambarde - rampe	5,5	Ann.V ⁽⁴⁾	
Appareil de ventilation				- Travaux : réfection, revêtement...	5,5	120 Ann.VI ⁽¹⁾	
- Fixe	5,5	94 Ann.V ⁽²⁾		Ballon d'eau chaude (appareil fixe)	5,5	Ann.V ⁽²⁾	
- Mobile	19,6	94 Ann.V ⁽²⁾		Barbecue	19,6	Ann.V ⁽³⁾	
Appareil ménager ou électroménager	19,6	102 Ann.V ⁽³⁾		Barre de protection (fenêtre ou volet)	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾	
Installation - réparation - mise en service - entretien				Barrière			
				- Bois, fer...	5,5	Ann.V ⁽⁴⁾	
				- Motorisation	5,5	Ann.V ⁽⁴⁾	
				Bassin : cf. Espaces verts			
				Batterie (alarme...)	5,5/19,6	86 à 88 Ann.V ⁽⁵⁾	
				Béton	5,5	Ann.V ⁽¹⁾	

ATTENTION
Cet ABC concerne uniquement les travaux isolés.
Pour les travaux de rénovation affectant le gros œuvre (GO)
et/ou le second œuvre (SO), se reporter à la page XII

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO
Bibliothèque	5,5/19,6	100		Château			
Bidet	5,5	165 Ann.V ⁽³⁾	SO	- Chapelle, pigeonnier : cf. Dépendance			
Bois				- Monument historique ouvert à la visite			
- Matériaux	5,5	Ann.V ⁽²⁾	SO	• recettes exonérées de TVA	5,5	Rescrit 2005/55	
- Traitement préventif et curatif (cf. Traitement)				et affectées à usage d'habitation	5,5	Rescrit 2005/55	
Boisseaux	5,5	Ann.V ⁽²⁾	SO	• usage mixte + 50 % usage d'habitation			
Bordure de trottoir : abaissement permettant l'accès au garage	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾		Chaudière collective ou individuelle			
Bordure : voie d'accès principale	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾		- Remplacement des éléments constitutifs : brûleur, échangeur, chambre de combustion, bloc d'allumage, injecteur, mécanisme de régulation... sauf si l'opération aboutit à la fourniture d'une chaudière collective nouvelle	5,5	93-167 Ann.V ⁽²⁾	SO
Boulon	5,5	Ann.V ⁽¹⁾		- Contrat : maintenance, entretien, garantie locale (cf. Contrat)			
Branchement à l'égout situé sous la voie publique (travaux exécutés par la commune)	5,5	131		Chaudière collective			
Brique	5,5	164 Ann.V ⁽¹⁾	GO/SO	- Fourniture	19,6	81 Ann.V ⁽²⁾	
Brûleur	5,5/19,6	89 à 93		- Fourniture chambres d'hôtes et gîtes ruraux	5,5	90	SO
Bureaux (Locaux loués à usage de)	19,6	36		- Pose	5,5	90	SO
				- Entretien, réparation, mise aux normes (y compris pièces et fournitures nécessaires)	5,5	92	SO
				- Travaux d'urgence, s'ils n'aboutissent pas à un nouvel équipement	5,5	151	SO
C				Chaudière individuelle			
Cabine de douche	5,5	165 Ann.V ⁽³⁾	SO	- Fourniture et pose, installation, entretien, réparation, mise aux normes dans une maison individuelle ou appartement ; y compris pièces et fournitures nécessaires (ainsi que leur remplacement)	5,5	89-92 Ann.V ⁽²⁾	SO
Cabine de sauna : cf. Sauna				Chaudière			
Cabine de hammam : cf. Hammam				Travaux d'addition de construction pour son installation si SHOB < 9 m ²	5,5	180	
Câblage pour antenne TV fixée à l'immeuble	5,5	Ann.V ⁽⁶⁾		Chauffe-eau (appareil fixe)	5,5	Ann.V ⁽²⁾	SO
Câble électrique	5,5	Ann.V ⁽⁶⁾	SO	Chaussée : réfection après raccordement au réseau public	5,5	Ann.VI ⁽²⁾	
Caméra de surveillance de logement	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾		Chemin privatif : revêtement	5,5/19,6	122-123 Ann.VI ⁽¹⁾	
Canalisation (eau et/ou gaz) intérieure	5,5	165	SO	Cheminée	5,5	Ann.V ⁽²⁾	SO
Canalisation verticale ou horizontale : débouchage, détartrage, curage	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Chien assis	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾	
Caniveau installation voie d'accès principale	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾		Chirurgie (services)	19,6	19	
Cantine	5,5/19,6	32 Ann.II		Ciment	5,5	Ann.V ⁽¹⁾	
Captage d'eau				Citerne à gaz collective ou individuelle			
Alimentation de l'habitation + maintenance même raccordé au réseau d'eau public	5,5	127 Ann.VI ⁽²⁾		- Remplacement des éléments constitutifs sauf si l'opération aboutit à la fourniture d'une citerne collective nouvelle	5,5	93 Ann.V ⁽²⁾	SO
Capteur solaire	5,5/19,6	95-167 Ann.V ⁽²⁾	SO	- Contrat de maintenance, entretien (cf. Contrat)			
Carrelage	5,5	162 Ann.V ⁽¹⁾		Citerne à gaz collective			
Caserne militaire, gendarmerie, pompiers	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		- Fourniture	19,6	81 Ann.V ⁽²⁾	
Cave (dépendance usuelle)	5,5	11		- Fourniture chambres d'hôtes et gîtes ruraux	5,5	90	SO
Cave (creusement)	19,6	180		- Pose	5,5	90	SO
Cellule	5,5	31 Ann.II		- Entretien, réparation, mise aux normes (y compris pièces et fournitures nécessaires)	5,5	92	SO
Centre d'aide par le travail (CAT)	5,5/19,6	38		Citerne à gaz individuelle			
Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (taxable ou non à la TVA)	5,5/19,6	14 à 21 Ann.II		- Fourniture et pose, installation, entretien, réparation, mise aux normes dans une maison individuelle ou appartement ; y compris pièces et fournitures nécessaires (ainsi que leur remplacement)	5,5	89-92 Ann.V ⁽²⁾	SO
Centres de vacances (si non taxable TVA)	5,5/19,6	14 à 21 Ann.II					
Chapelle	19,6	13					
Chambre (si non taxable TVA)	5,5	Ann.II					
Chambres d'hôtes (si non taxable TVA)	5,5	14 à 21 Ann.II					
Chantier (travaux de fin) : cf. Nettoyage							
Chantier (plans de sécurité et tableaux d'affichage)	19,6	Ann.V ⁽⁵⁾					
Charretterie : cf. Avancée de toit							
Charpente	5,5/19,6	158	GO				
Chasse d'eau	5,5	165 Ann.V ⁽³⁾	SO				

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO
Citerne à gaz Travaux d'addition de construction marginale pour son installation si SHOB < 9 m ²	5,5	180		Corniche posée sur plafond, mur, porte...	5,5	Ann.V ⁽¹⁾	
Classe (salle)	19,6	34		Corrosion (dépôts) : cf. Suie	5,5	11 Ann.VI ⁽¹⁾	
Clavier de code d'accès	5,5	Ann.V ⁽⁶⁾		Cour d'immeuble Dépendance usuelle - travaux de réfection	5,5	Ann.VI ⁽²⁾	
Clé - Fournie et facturée avec installation d'équipement - Livrée seule ou remplacement	5,5 19,6	87-88 88		Cour : remise en état après viabilisation	19,6	123	
Client (qualité) locataire propriétaire société civile immobilière, marchand de biens, assurances, agence immobilière, syndic...	5,5	184		Court de tennis			
Climatisation , ventilation Appareils fixes (climatiseurs, ventilateurs, humidificateurs, déshumidificateurs, aérateurs, extracteurs, osmoseurs, adoucisseurs d'eau, unité d'aspiration centralisée)	5,5	94 Ann.V ⁽²⁾		Couvent : cf. Congrégation religieuse			
Climatiseur mobile (contrat d'entretien)	19,6	94 Ann.VI ⁽³⁾		Couverture : cf. Matériaux			
Clinique	19,6	41		Crèche	19,6	17	
Cloisons intérieures distributives fixes ou amovibles	5,5	164	SO	Creusement de tranchée	5,5	136 Ann.VI ⁽²⁾	
Clôture - Mur (édification, réparation) - Travaux d'urgence - Haies vives	5,5 5,5 19,6	124 Ann.VI ⁽¹⁾ 125 Ann.VI ⁽⁴⁾ 124 Ann.VI ⁽¹⁾		Creusement pour fosse septique	5,5	Ann.VI ⁽²⁾	
Colonies de vacances si non taxable à la TVA	5,5	Ann.II		Croisillons (plastique, bois) posés sur murs extérieurs des logements	19,6	Ann.VI ⁽¹⁾	
Colonne (élément vertical)	5,5	158	GO	Crépi (façades)	5,5	160	
Colonne de vide-ordures - Travaux d'urgence : débouchage - Entretien et désinfection	5,5 5,5	Ann.VI ⁽⁴⁾ Ann.VI ⁽³⁾		Cuisine Meubles équipements encastrés ou incorporés au bâti	5,5/19,6	96 à 102 Ann.V ⁽³⁾	
Comble - Aménagement - Aménagement avec surélévation de la toiture	5,5/19,6 19,6	119-181 Ann.VI ⁽¹⁾ Ann.VI ⁽¹⁾		Cuisinière	19,6	Ann.V ⁽³⁾	
Communs (équipements de lotissement)	5,5/19,6	43		Cuisinière à bois chauffage central et production d'eau chaude	5,5	Rescrit 2007/36	
Compteur (location)	19,6	Ann.VI ⁽²⁾		Cuisson (plaque)	19,6	Ann.V ⁽³⁾	
Compteurs divisionnaires d'eau Travaux entretien si appartient à la copropriété ou à un copropriétaire	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Culte (lieu)	19,6	34	
Congélateur	19,6	Ann.V ⁽³⁾		Curage de fosse septique, de réseau des eaux usées ou pluviales (réseau privé)	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
Congrégation religieuse (Monastère, couvent) partie hébergement : dortoir, cellule, sanitaire	5,5	28 à 35 Ann.II		Cuve : opération de neutralisation/découpage	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
Consommables Ampoules, filtres, piles, batteries...	5,5/19,6	86 à 88		Cuve à fioul collective - Fourniture - Pose	19,6 5,5	81 90	SO
Contrat assistance service après-vente	19,6	Ann.VI ⁽³⁾		Cuve à fioul individuelle Fourniture et pose	5,5	89 Ann.V ⁽²⁾	SO
Contrat d'entretien de matériel électro-ménager	19,6	Ann.VI ⁽³⁾		Cuve à fioul : nettoyage - stratification	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
Contrat de maintenance ou d'entretien - Plomberie (forfait) - Chauffage (chaudière individuelle ou collective) - Ascenseur (forfait) - Garantie totale : cf. Garantie	5,5 5,5/19,6 5,5	144 Ann.VI ⁽³⁾ 144-145 Ann.VI ⁽³⁾ 144 Ann.VI ⁽³⁾		D			
Contreforts-contreventement	5,5	158	GO	Déblais (pour travaux de raccordement aux réseaux publics)	5,5	Ann.VI ⁽²⁾	
Contrôle technique	19,6	139		Décapage : cf. Parquet			
Convalescence : cf. Maison de				Décodeur	19,6	Ann.V ⁽⁶⁾	
Convecteur : - Fixe - Mobile	5,5 19,6	167 Ann.V ⁽²⁾ 94 Ann.V ⁽²⁾	SO	Décrypteur	19,6	Ann.V ⁽⁶⁾	
				Dégâts des eaux : assèchement des locaux Travaux d'urgence	5,5	Ann.VI ⁽⁴⁾	
				Dégraissage de mur et façade	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
				Délai de deux ans (décompte)		182	
				Démodulateur	19,6	Ann.V ⁽⁶⁾	

ATTENTION
Cet ABC concerne uniquement les travaux isolés.
Pour les travaux de rénovation affectant le gros œuvre (GO)
et/ou le second œuvre (SO), se reporter à la page XII

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO
Démolition	5,5/19,6	154		Éclairage			
Démoussage de toiture	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		- Allée de jardin et équipement	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾	
Dépannage				- voie d'accès principale de l'habitation	19,6	Ann.VI ⁽¹⁾	
- Sur installation d'alarme, portail automatique, interphone, téléphone	5,5/19,6	146		- Des masses végétales	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾	
- Sur équipement éligible à 5,5	5,5	146		- De sécurité fixe	19,6	13	
- Sur équipement éligible à 19,6	19,6	146		Écurie	5,5	Ann.V ⁽⁶⁾	SO
- Sur équipement loué	5,5	144		Électricité : tableau électrique	5,5	Ann.V ⁽¹⁾	
travaux facturés en tant que tels au locataire ou facturés distinctement par le loueur				Électriques (fils)	5,5		
- Main-d'œuvre + fourniture	5,5	144		Électroménager : cf. Appareil			
- Contrat de maintenance (cf. : Contrats)				Éléments dormants et ouvrants	5,5	163	SO
Dépendance				Éléments			
- Usuelle d'habitation	5,5	11 à 13		- Verticaux (murs porteurs...)	5,5	158	GO
- Particulière de bâtiments hors normes : châteaux (chapelle, pigeonnier)	19,6	13		- Horizontaux (plancher, toit terrasse...)	5,5	158	GO
Déplacement (frais forfaitaires)				- Obliques (contreforts...)	5,5	158	GO
- Avec prestation	5,5	77		- De charpente	5,5	158	GO
- Sans prestation (facturés isolément)	19,6	77		Emplacement de stationnement : cf. Garage			
Dépigeonnage de façade	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Emplacement de parking non couvert :			
Dératisation et désourisaison dans l'habitation uniquement	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		- Travaux de réfection	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾	
Désamiantage : cf. Amiante				- Construction / extension	19,6	120	
Déshumidificateur				Enduit (façades)	5,5	160	
- Fixe	5,5	Ann.V ⁽²⁾		Entretien : sur demande ponctuelle ou contrat de maintenance	5,5	144	
- Mobile	19,6	Ann.V ⁽²⁾		Maintien ou remise en état d'utilisation d'un immeuble ou d'un d'équipement éligible main-d'œuvre et fournitures			
Désinfection				Entretien courant : maintenance chauffage, plomberie, ascenseur (forfait)	5,5	144 Ann.VI ⁽³⁾	
- De colonnes de vide-ordures	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Entretien sur équipement loué	5,5	144	
- Des locaux	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		travaux facturés en tant que tels au locataire ou facturés distinctement par le loueur			
- Des poubelles	19,6	Ann.VI ⁽³⁾		Éolienne	5,5	95 Ann.V ⁽²⁾	
- Si travaux sur colonnes et poubelles	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Équipements médicaux	19,6	20	
Désinsectisation (termites, cafards, fourmis...) Dans l'habitation uniquement	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Équipement ménager	19,6	102 Ann.V ⁽³⁾	
Détecteur de fumée, de gaz	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾		même intégré dans les meubles (fours, réfrigérateurs encastrés)			
Détermitage				Équipement de production d'eau chaude	5,5	165	SO
- Traitement préventif et curatif	5,5	139		Équipement de sécurité (fourniture + pose) incorporé au bâti ou aux ouvertures intérieures ou extérieures	5,5	109	
- Diagnostic	19,6	139		Équipement sanitaire	5,5	165	SO
Diagnostic cf. Amiante, Plomb, Bois, Détermitage				Équipement de sécurité (maintenance et entretien)	5,5	109	
Diagnostic préalable - inspection de canalisation si suivi de travaux et facturation globale	5,5	139		Escalier (bois, ciment...) intérieur, extérieur	5,5	113-114	
Disjoncteur	5,5	Ann.V ⁽³⁾	SO	Espaces verts			
Dortoir	5,5	Ann.II		- Entretien, aménagement, décoration, treillage, bassin, fontaine, pergola, jardinière...	19,6	121 Ann.VI ⁽¹⁾	
Double rideau	19,6	107 Ann.V ⁽⁴⁾		- Arrosage même intégré	19,6	129 Ann.VI ⁽²⁾	
Douche : cabine, pare-douche, poignée, flexible	5,5	165 Ann.V ⁽³⁾	SO				
Drainage	5,5	136 Ann.VI ⁽²⁾					
Dressing	5,5	Ann.V ⁽³⁾					
adapté à son emplacement (fixé à l'immeuble)							
E							
Eaux pluviales : cf. Récupération, Évacuation							
Eaux : cf. Captage							
Eaux usées	5,5	Ann.VI ⁽²⁾					
remplacement pompe de cuve - tranchée							
Échafaudage	5,5/19,6	Réponse de Bercy					

ATTENTION
 Cet ABC concerne uniquement les travaux isolés.
 Pour les travaux de rénovation affectant le gros œuvre (GO)
 et/ou le second œuvre (SO), se reporter à la page XII

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO
Etablissement de congrégation religieuse (couvent, monastère)	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		Fenêtre : grille et barre de protection	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾	
Établissement d'éducation spéciale pour enfants atteints de déficiences motrices	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		Fermettes combles	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾	
Établissement d'éducation spéciale pour enfants atteints de troubles de comportement ITEP	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		Fils électriques	5,5	Ann.V ⁽¹⁾	
Établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients visuels et/ou auditifs	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		Filtre	5,5/19,6	87-88	
Établissement d'éducation spéciale pour l'enfance et la jeunesse handicapée (IME, IMP, IMPro, déficiences visuelles, auditives ou motrices)	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		Flexible de douche	5,5	Ann.V ⁽³⁾	SO
Établissement d'éducation pour enfants et adolescents polyhandicapés	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		Fondations (semelles, longrines, radiers, puits, pieux, micropieux)	5,5	156-157	GO
Établissement d'hébergement de personnes âgées (MAPAD, MARPA)	5,5/19,6	14 à 21 Ann.II		Fontaine	19,6	Ann.VI ⁽¹⁾	
Établissement pénitentiaire	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		Fosse septique			
Établissement psychiatrique	5,5/19,6	14 à 21 Ann.II		– Entretien : vidange et curage	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
Établissement relevant de la protection judiciaire de la jeunesse	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		– Travaux urgence : vidange et curage	5,5	Ann.VI ⁽⁴⁾	
Établissement scolaire (public ou privé) avec internat	5,5/19,6	28 à 35 Ann.II		Fosse septique raccordement Creusement et terrassement	5,5	Ann.VI ⁽²⁾	
Établissement de soins de suite de réadaptation et de rééducation	5,5/19,6	14 à 21 Ann.II		Four (appareil ménager)	19,6	Ann.V ⁽³⁾	
Établissement à vocation touristique non taxable à la TVA	5,5	15		Foyer de l'aide sociale à l'enfance	5,5	14 à 21 Ann. II	
Établissement à caractère social ou médico/social taxable ou non à la TVA	5,5	16		Foyer de vie pour adultes handicapés	5,5	14 à 21 Ann. II	
Étagère	5,5/19,6	Ann.V ⁽³⁾		Foyer (logement jeunes travailleurs)	5,5	14 à 21 Ann. II	
Étanchéité (façade)	5,5	160		Foyer Hébergement enfants, adolescents, adultes, handicapés ou confrontés à des problèmes sociaux	5,5	14 à 21	
Études				Foyer fermé (cheminée)	5,5	167 Ann.V ⁽²⁾	SO
– Suivies de prestations de maîtrise d'œuvre par un même prestataire	5,5	138 à 140		Frais de déplacement facturés isolément	19,6	77	
– Non suivies de travaux	19,6	138 à 140		Frais de déplacement insérés dans une prestation de travaux éligibles à 5,5	5,5	77	
Étudiant : cf. Résidence				G			
Évacuation des eaux pluviales Travaux de pose de gouttières...	5,5	128 Ann.VI ⁽²⁾		Gaine (système de chauffage)	5,5	167	SO
Évier	5,5	165 Ann.V ⁽³⁾	SO	Gaine de ventilation ou de climatisation nettoyage	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
Extincteur Fourniture, entretien, contrat de maintenance	19,6	Ann.V ⁽⁵⁾		Garage ou emplacement de stationnement (à titre professionnel)	19,6	12	
Extracteur fixe	5,5	Ann.V ⁽²⁾		Garage ou emplacement de stationnement : location compris dans un bail afférent à titre principal à un logement	5,5	12	
F				Garage privatif : dépendance usuelle	5,5	11	
Façade				Garantie totale (contrat chaudière) Sur 80 % du montant du contrat	5,5	145	
– Isolation thermique par l'extérieur	5,5	Rescrit 2007/34		Garde-corps (balcon, terrasse...) En bois, fer...	5,5	Ann.V ⁽⁴⁾	
– Travaux d'habillage - murs rideaux - murs panneaux panneaux de parement en bois, métal...	5,5	160	GO	Gardien (logement du)	5,5	22	
– Nettoyage	5,5	160		Gaz : cf. Réseau public			
– Dépigeonnage	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Gîte rural	5,5	Ann. II	
– Dégraffitage	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Si non taxable à la TVA			
– Rejointoiement	5,5	Rescrit 2007/34		Gîte rural (chaudière)	5,5	90	
Facture (rectificative)		195		Globe protecteur de lampe	19,6	Ann.V ⁽⁶⁾	
Faïence dans cuisine, salle de bains	5,5	Ann.V ⁽¹⁾		Gouttière (évacuation des eaux pluviales)	5,5	128 Ann.VI ⁽²⁾	
Fenêtre - Fenêtre de toit	5,5	163 Ann.V ⁽⁴⁾	SO	Gouttière : nettoyage	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
				Graffitis : cf. Dégraffitage			
				Grange			
				– Dépendance usuelle	5,5/19,6	13	
				– Aménagement si augmentation de la SHON < 10 %	5,5	Rescrit 2007/35	
				Grenier dépendances usuelles	5,5	11	

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO
Grenier : cf Combles				Installations et équipements médicaux , matériels de soin	19,6	20	
Grille de protection (fenêtre, volet...)	5,5	Ann. V ⁽⁵⁾		Institut : cf. Établissement			
Groupe électrogène fixe	5,5	Ann. V ⁽⁵⁾		Interphone	5,5	Ann. V ⁽⁵⁾	
Guêpe				Interrupteur	5,5	Ann. V ⁽⁶⁾	SO
- Destruction de nids	5,5	Ann. VI ⁽³⁾		Intervention (télésurveillance)	19,6	110	
- En dehors du local d'habitation	19,6	Ann. VI ⁽³⁾		Isolation			
H				- Intérieure	5,5	159	
				- Extérieure	5,5	Rescrit 2007/34	
Habitation principale, secondaire	5,5	6		JK			
Haies vives (clôture)	19,6	124 Ann. VI ⁽¹⁾		Jardinière : cf. Espaces verts			
Hamam				Joint	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
- Cabine prête à poser (fourniture)	19,6	103	SO	Kit TV	5,5/19,6	112	
- Cabine prête à poser (pose)	5,5	103	SO	L			
- Cabine autre que prête à poser (fourniture et pose)	5,5	104	SO	Laine de verre	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
- Incorporée à une installation de douche	5,5	Ann. V ⁽³⁾	SO	Lambris	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
Handicapés : cf. Foyers, Hébergement				Lampe	19,6	Ann. V ⁽⁶⁾	
Hébergement : cf Établissement enfants, adolescents, adultes, handicapés...				Lavabo	5,5	165 Ann. V ⁽³⁾	SO
HLM : cf. Bailleurs sociaux				Lavabo : contour dans salle de bains bois, granit, marbre, carrelage, etc.	5,5	Ann. V ⁽³⁾	
Honoraires d'architecte (maître d'œuvre) : prestations rattachées à des travaux éligibles à 5,5	5,5	138 à 140		Lave-linge	19,6	Ann. V ⁽³⁾	
Hôpital	19,6	41		Lave-vaisselle	19,6	Ann. V ⁽³⁾	
Hôtel (même si franchise en base de TVA)	19,6	39		Lessivage	5,5	142	
Hotte aspirante	19,6	Ann. V ⁽³⁾		préalable ou consécutif à des travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement ou d'entretien			
Huissier (ouverture forcée de portes...)	19,6	Ann. VI ⁽⁴⁾		Lieux de culte	19,6	34	
Huisseries extérieures (portes, fenêtres...)	5,5	163	SO	Linoléum	5,5	159-162 Ann. V ⁽¹⁾	
Humidificateur				Location de biens : cf. Dépannage, Entretien			
- Fixe	5,5	Ann. V ⁽²⁾		Locaux hors hébergement (administratif, libéral, commercial...)	19,6	36 à 42	
- Mobile	19,6	Ann. V ⁽²⁾		Locaux mixtes : cf. Mixtes			
I				Logement de fonction	5,5/19,6	22-23 Ann. III	
				Logement de fonction situé dans un bâtiment indépendant (habitation à plus de 50 %)	5,5	Ann. III	
Imperméabilisation des façades	5,5	160		Logement de fonction faisant partie du bâtiment administratif (habitation à plus de 50 %)	5,5	Ann. III	
Immeuble collectif				Logement de fonction faisant partie du bâtiment administratif (habitation à moins de 50 %)	5,5	Ann. III	
- Parties communes	5,5/19,6	44 à 63		5,5 uniquement sur les pièces réservées à l'habitation			
- Ampleur des travaux (cf. 1, page XII)				19,6 sur la partie administrative			
Incendie				Logement-foyer de jeunes travailleurs	5,5/19,6	14 à 21 Ann. II	
- Élimination de la suie et des dépôts corrosifs travaux urgence	5,5	Ann. VI ⁽⁴⁾		Logements sociaux : cf. Bailleurs sociaux			
- Système de lutte (entretien et maintenance)	5,5	Ann. VI ⁽³⁾		Loggia			
Insert	5,5	167 Ann. V ⁽²⁾	SO	- Fermeture si augmentation de la Shon < 10 %	5,5	120 Ann. VI ⁽¹⁾	
Installation				- Travaux sur : réfection, revêtement...	5,5	11-120 Ann. VI ⁽¹⁾	
- Électrique	5,5	166	SO	Longrines (cf. Fondations)			
- Sportive	19,6	32-123 Ann. VI ⁽¹⁾	SO				
- Sanitaire et plomberie	5,5	165	SO				

ATTENTION

Cet ABC concerne uniquement les travaux isolés. Pour les travaux de rénovation affectant le gros œuvre (GO) et/ou le second œuvre (SO), se reporter à la page XII

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO
Lotissements (équipements communs)	5,5/19,6	43		Mitigeur	5,5	Ann. V ⁽³⁾	SO
Lumière (variateur)	5,5	Ann. V ⁽⁶⁾	SO	Mixtes (logements)	5,5/19,6	Ann. IV - 24 à 27	
Lustre	19,6	Ann. V ⁽⁶⁾		Mobile home	5,5/19,6	9	
M				Monastère	5,5/19,6	Ann. II	
Magasin	19,6	38		Moquette (revêtement de sol)	5,5	159-162 Ann. V ⁽¹⁾	
Main d'œuvre				Moquette nettoyage	19,6	Ann. VI ⁽³⁾	
Liée à travaux immobiliers	5,5	76		Mosaïque	5,5	159-162	
Non liée à travaux immobiliers	19,6	76		Moteur de portail	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾	
Maintenance (chauffage, ascenseur) : cf. Entretien				Moulure Posée sur plafond, mur, porte...	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
Maison d'accueil personnes âgées dépendantes (MAPAD) taxable ou non à la TVA	5,5	14 à 21 Ann. II		Mur de clôture			
Maison d'accueil rurale de personnes âgées (MARPA) taxable ou non à la TVA	5,5	14 à 21 Ann. II		- Construction, réparation quel que soit le type de clôture sauf haies vives	5,5	124 Ann. VI ⁽¹⁾	
Maison de convalescence taxable ou non à la TVA	5,5	14 à 21 Ann. II		Mur de clôture			
Maison d'enfants à caractère sanitaire	5,5	14 à 21 Ann. II		- Construction, réparation quel que soit le type de clôture sauf haies vives	5,5	124 Ann. VI ⁽¹⁾	
Maison d'enfants à caractère social	5,5	14 à 21 Ann. II		- Remise en état travaux urgence	5,5	Ann. VI ⁽⁴⁾	
Maison des parents hébergement des familles d'enfants hospitalisés	5,5	41		Mur de soutènement	19,6	Réponse de Bercy	
Maison de retraite taxable ou non à la TVA	5,5	14 à 21 Ann. II		Murs rideaux - murs panneaux : cf. Façade			
Maîtrise d'œuvre	5,5	138 à 140		N			
Marbrerie	5,5	159-162		Nettoyage avec équipements et techniques (non courants) Ex : cuve à fioul	5,5	143 Ann. VI ⁽³⁾	
Marche : cf. Allée de jardin				Nettoyage préalable ou consécutif à des travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement ou d'entretien	5,5	142	
Marquise (fixée au mur) verre, plastique, autres matériaux rigides	5,5	Ann. VI ⁽¹⁾		Facturé globalement par un même prestataire			
Matériaux fournis et facturés par l'entreprise qui effectue les travaux	5,5	78 à 80 Ann. V		Nettoyage : espaces verts	19,6	121	
Matériaux de couverture	5,5	159 Ann. V ⁽¹⁾		Nettoyage de façade	5,5	160 Ann. VI ⁽³⁾	
Matériel de soin	19,6	20		Nettoyage de fin de chantier			
Matériel électro-ménager : cf. Appareils				- Facturé isolément par entreprise spécialisée (enlèvement de gravats...)	19,6	Ann. VI ⁽³⁾	
Matières premières fournies et facturées par l'entreprise qui effectue les travaux	5,5	78 à 80 Ann. V		- Inséré dans une prestation globale de travaux éligibles à 5,5	5,5	Ann. VI ⁽³⁾	
Médecine (services)	19,6	41		Neufs (immeubles ou travaux : construction, reconstruction, rénovation...)	19,6	155 à 177	
Mélangeur	5,5	Ann. V ⁽³⁾	SO	O			
Ménager : cf. Appareil				Orphelinat taxable ou non à la TVA	5,5/19,6	14 à 21 Ann. II	
Meuble sous plan de travail (cuisine, sdbains) fond découpé pour passage de conduites	5,5	Ann. V ⁽³⁾		Osmoseur	5,5	Ann. V (2)	
Mezzanine Création - si augmentation de la SHON <10 %	5,5	Rescrit 2007/35		Osmoseur : remplacement de cartouche de préfiltration	5,5	Ann. VI (3)	
Micro-centrale cf. Photovoltaïque				Ouverture (porte, fenêtre) : création	5,5/19,6	159	GO
Micro pieux : cf. Fondations							
Miroir encastré au mur	5,5	Ann. V ⁽³⁾					
Miroir de sécurité fixé sortie de parking ou garage privé	5,5	Ann. V ⁽⁶⁾					
Mise en service (réseau) - frais d'ouverture	19,6	Ann. VI ⁽³⁾					

ATTENTION

Cet ABC concerne uniquement les travaux isolés.
Pour les travaux de rénovation affectant le gros œuvre (GO)
et/ou le second œuvre (SO), se reporter à la page XII

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO
P			
Panneaux de parement : bois, métal... : cf. Façades			
Papier peint	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
Para-surtenseur	5,5	Ann. V ⁽⁶⁾	
Paratonnerre - parafoudre	5,5	Ann. V ⁽⁶⁾	
Pare-douche	5,5	Ann. V ⁽³⁾	SO
Parking : cf. Emplacement			
Parquet			
- Décapage, ponçage, vitrification	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
- Revêtement de sol	5,5	159-162 Ann. V ⁽¹⁾	
Parpaings : cloisons intérieurs	5,5	164	SO
Peinture façade	5,5	160	
Peinture : matériau	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
Péniche	5,5/19,6	9	
Pergola	19,6	Ann. VI ⁽¹⁾	
Persienne	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾	
Photovoltaïque (micro-centrale)			
- Chauffage climatisation	5,5	95 Ann. V ⁽²⁾	SO
- Électricité revente à EDF < 3 KWc (revente à EDF) > 3 KWc	5,5	Rescrit 2007/50	SO
	19,6	Rescrit 2007/50	SO
Pieux : cf. Fondations			
Pigeon (dispositif anti-Installation d'un système fixe d'électro-répulsion (19,6 pour le générateur basse-tension)	5,5	Ann. VI ⁽³⁾	
Pigeon (dépigeonnage de façade)	5,5	Ann. VI ⁽³⁾	
Pigeonnier	19,6	13	
Pile (télécommande, batterie...)	5,5/19,6	87-88	
Piliers porteurs	5,5	158	GO
Piscine et travaux de sécurisation	19,6	Ann. VI ⁽¹⁾	
Placard mural adapté à son emplacement et fixé à l'immeuble	5,5	Ann. V ⁽³⁾	
Plan de sécurité : cf. Chantier			
Plan de travail de cuisine Bois, granit, marbre, carrelage, etc.	5,5	Ann. V ⁽³⁾	
Plancher béton, bois			
- Porteur	5,5	158	GO
- Non porteur	5,5	162	SO
- Définition (cf. 2 page XII)			
Plaque de cuisson	19,6	Ann. V ⁽³⁾	
Plaque : plâtre, béton, bois, PVC...	5,5	164 Ann. V ⁽¹⁾	SO
Plastique alvéolaire	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
Plateau bactérien : nettoyage	5,5	Ann. VI ⁽³⁾	
Plate-forme (levée de terre)	19,6	Ann. VI ⁽¹⁾	
Plate-forme horizontale entre 2 niveaux (cf. 2 page XII)	5,5	162	SO/GO
Plomb			
- Travaux d'élimination des matériaux	5,5	139	
- Diagnostic	19,6	139	
Plomberie : contrat de maintenance ou d'entretien (prestations de visite moyennant un prix forfaitaire)	5,5	Ann. VI ⁽³⁾	
Plomberie (fuite) travaux urgence	5,5	Ann. VI ⁽⁴⁾	
Poêle (bois, charbon, fioul)	5,5	167 Ann. V ⁽²⁾	SO

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphe et annexes	GO SO
Poignée de douche	5,5	Ann. V ⁽³⁾	SO
Poignée de porte	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾	SO
Pompe à chaleur collective ou individuelle			
- Remplacement des éléments constitutifs sauf si l'opération aboutit à la fourniture d'une pompe à chaleur nouvelle	5,5	93 Ann. V ⁽²⁾	SO
Pompe à chaleur collective			
- Fourniture	19,6	81 Ann. V ⁽²⁾	SO
- Fourniture chambres d'hôtes et gîtes ruraux	5,5	90	SO
- Pose	5,5	90	SO
- Entretien, réparation, mise aux normes (y compris pièces et fournitures nécessaires)	5,5	92	SO
Pompe à chaleur individuelle			
Fourniture et pose par même entreprise	5,5	89-92 Ann. V ⁽²⁾	SO
Pompe à chaleur			
Travaux d'addition de construction marginale pour son installation si SHOB < 9 m ²	5,5	180	
Pompe de cuve des eaux usées			
Remplacement pour raccordement au réseau	5,5	Ann. VI ⁽²⁾	
Portail (bois, fer...)	5,5	124 Ann. VI ⁽¹⁾	
Portail : motorisation	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾	
Dans habitation ou dépendance (garage, clôture)			
Portail : travaux d'urgence	5,5	Ann. VI ⁽⁴⁾	
Porte extérieure (bois, fer...)	5,5	163 Ann. V ⁽⁴⁾	SO
Porte-fenêtre	5,5	163	SO
Porte : remplacement	5,5	Ann. VI ⁽⁴⁾	
Travaux urgence : accident ou effraction			
Porte blindée	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾	SO
Porte coupe-feu	5,5	Ann. V ⁽⁶⁾	SO
Porte de garage	5,5	163	SO
Porte : motorisation	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾	
Dans habitation ou dépendance (garage, clôture)			
Pose gratuite	5,5/19,6	83	
Poteaux (porteurs)	5,5	158	GO
Poubelle : désinfection	19,6	Ann. VI ⁽³⁾	
Si travaux simultanément avec vide ordures	5,5	Ann. VI ⁽³⁾	
Poutre bois (cheminée)	5,5	Ann. V ⁽²⁾	SO
Pouponnière à caractère sanitaire	5,5/19,6	Ann. II	
Prestations d'études et de suivi	5,5/19,6	138 à 140	
Prise électrique	5,5	Ann. V ⁽⁶⁾	SO
Produit de traitement (préventif, curatif)	5,5	Ann. V ⁽¹⁾	
Psychiatrique : cf. Établissement			
Puisard : nettoyage	5,5	Ann. VI ⁽³⁾	

ATTENTION

Cet ABC concerne uniquement les travaux isolés. Pour les travaux de rénovation affectant le gros œuvre (GO) et/ou le second œuvre (SO), se reporter à la page XII

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO
Puits : creusement, forage Alimentation en eau de l'habitation, raccordement à l'habitation, maintenance	5,5	Ann. VI ⁽²⁾		Revêtements extérieurs (enrobage, dallage et pavage)	5,5/19,6	120 à 123 Ann. VI ⁽¹⁾	
Puits : cf. Fondations				Revêtements de surface (moquette, papier peint, parquet, carrelage, tissu...)	5,5	159 Ann. V ⁽¹⁾	
R				Rideau	19,6	107 Ann. V ⁽⁴⁾	
Raccordement aux réseaux publics (travaux privés) Électricité, gaz, assainissement, adduction d'eau	5,5	130		Robinet - Robinetterie	5,5	165 Ann. V ⁽³⁾	SO
Raccordement (réseau d'assainissement) : cf. Eaux usées				Robinet d'incendie	5,5	Ann. V ⁽⁵⁾	
Raccordement au réseau d'eau : terrassement, déblais, réfection de la chaussée, fourniture de robinetterie...	5,5	Ann. VI ⁽²⁾		Robinetterie (fourniture pour raccordement au réseau d'eau)	5,5	Ann. VI ⁽²⁾	
Raccordement sur le réseau public par EDF 19,6 également pour frais de mise en service (ouverture ou location de compteurs)	19,6	133 Ann. VI ⁽²⁾		S			
Radiers : cf. Fondations				Salle de classe	19,6	34	
Radiateur fixe	5,5	167 Ann. V ⁽²⁾	SO	Salle de bains	5,5	96 à 102	SO
Radiateur mobile	19,6	94		Sanitaire : cf. Appareil			
Rambarde (de balcon, terrasse...) en bois, fer...	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾		Sauna			
Ramonage	5,5	Ann. VI ⁽³⁾		- Cabine prête à poser (fourniture)	19,6	103	
Rampe (balcon, terrasse...) en bois, fer...	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾		- Cabine prête à poser (pose)	5,5	103	SO
Rampe d'accès (personnes handicapés)	5,5	Ann. V ⁽⁴⁾		- Cabine autre que prête à poser (fourniture et pose)	5,5	104	SO
Rangement s'encastre ou s'incorpore au bâti	5,5	Ann. V ⁽³⁾		- Incorporé à une installation de douche	5,5	Ann. V ⁽³⁾	SO
Rangement : éléments autonomes Fixés sommairement ; amovibles	19,6	99		- Pièce transformée en sauna (travaux de plomberie, chauffage, carrelage)	5,5	Rescrit 2007/36	SO
Rangement : éléments remplacés	5,5/19,6	100		Sécurité : cf. Équipements			
Ravalement (façade)	5,5	160 Ann. VI ⁽³⁾		SEM : cf. Bailleurs sociaux			
Récupération des eaux de pluie	5,5	127 Ann. VI ⁽²⁾		Semelles : cf. Fondations			
Réfection de la chaussée (après raccordement au réseau d'eau)	5,5	Ann. VI ⁽²⁾		Serre :			
Réfection d'une façade suite à sinistre naturel Travaux urgence	5,5	Ann. VI ⁽⁴⁾		- Aménagement en salon ou véranda attenante à l'habitation	5,5	Ann. VI ⁽¹⁾	
Réfection d'une toiture suite à sinistre naturel Travaux urgence	5,5	Ann. VI ⁽⁴⁾		- Construction	19,6	13-123 Ann. VI ⁽¹⁾	
Réfectoire	5,5	Ann. II		Serrure	5,5	Ann. V ⁽⁵⁾	
Réfrigérateur	19,6	Ann. V ⁽³⁾		Serrurerie Travaux urgence (effraction, perte de clé)	5,5	Ann. VI ⁽⁴⁾	
Réparation d'une installation d'alarme, portail automatique, interphone, téléphone Ex : réparation sur câblage (demande ponctuelle ou contrat de maintenance ou entretien)	5,5	146		SHOB : surface hors œuvre brute	19,6	179	
Repos (salle)	5,5	32		SHON : surface hors œuvre nette	5,5/19,6	154-178/179	
Réseau d'eau : cf. Raccordement, Eaux, Terrassement, Drainage, Tranchées... Y compris remise en état de cours, terrasses, voies d'accès, suite à travaux (viabilisation, puisards...)				Sociaux (logements) : cf. Bailleurs sociaux			
Réseau public : électricité, gaz, assainissement, téléphone, eau (subventions)	5,5	131		Solaire (capteur)	5,5	95 Ann. V ⁽²⁾	SO
Résidence de tourisme si non taxable à la TVA	5,5	Ann. II		Sortie de toit	5,5	Ann. V ⁽²⁾	SO
Résidence universitaire ou étudiante taxable ou non à la TVA	5,5	Ann. II		Source (forage, alimentation de l'habitation)	5,5	Ann. VI ⁽²⁾	
				Sous-traitance (y compris paiement direct)	19,6	185 à 191	
				Spa	19,6	Ann. VI ⁽¹⁾	
				Sport : cf. Installation sportive			
				Spot intégré	5,5	Ann. V ⁽⁶⁾	SO
				Store extérieur et intérieur incorporé au bâti avec une adaptation à la configuration des locaux	5,5	106 Ann. V ⁽⁴⁾	
				Suie et dépôts corrosifs Élimination travaux urgence : suite à incendie.	5,5 5,5	Ann. VI ⁽³⁾ Ann. VI ⁽⁴⁾	

ATTENTION

Cet ABC concerne uniquement les travaux isolés.
Pour les travaux de rénovation affectant le gros œuvre (GO)
et/ou le second œuvre (SO), se reporter à la page XII

dossier L'ABC de la TVA à 5,5 %

NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO	NATURE DES TRAVAUX	BOI 06	Paragraphes et annexes	GO SO
Surélévation	19,6	154		Trottoir : bordure (abaissement y compris domaine public)	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾	
Surpresseur	5,5	Rescrit 2007/36	SO	Travaux facturés au propriétaire permettant l'accès au garage			
Système d'assainissement individuel : entretien, installation, mise aux normes	5,5	Ann. VI ⁽²⁾		Tuile	5,5	Ann.V ⁽¹⁾	
Système de chauffage	5,5	167-168	SO	Tuner	19,6	Ann.V ⁽⁶⁾	
Système d'ouverture et fermeture intérieur et extérieur	5,5	105-163 Ann.V ⁽⁴⁾	SO	Tuyau	5,5	167 Ann.V ⁽¹⁾	SO
T				U			
Tableau d'affichage divers	19,6	Ann.V ⁽⁵⁾		Unité d'aspiration centralisée fixe	5,5	Ann.V ⁽²⁾	
Tableau électrique (incorporé au bâti)	5,5	Ann.V ⁽⁶⁾	SO	Unité de moyen ou long séjour	5,5	Ann.II	
Télécommande pour équipement automatisé (porte, volet roulant, équipement de sécurité) fournie et facturée avec travaux d'installation de l'équipement	5,5	87-88		Taxable ou non à la TVA			
Télécommande (livrée seule)	19,6	87-88		Université : cf. Résidences			
Télécommande (entretien, réparation)	19,6	88		Usine	19,6	38	
Télésurveillance : abonnement au service	19,6	110		V			
Téléphone (fils) - dépannage réparation	5,5	146		Vacances : cf. Colonies et centres de			
Tennis (extérieur ou intérieur)	19,6	Ann.VI ⁽¹⁾		Variateur de lumière : installation, réfection	5,5	Ann.V ⁽⁶⁾	SO
Terrasse				Végétalisation (Toits - Terrasse)	19,6	Réponse de Bercy	
- Construction, extension...	19,6	120 Ann.VI ⁽¹⁾		Vélux	5,5	163	SO
- Construction, extension si SHOB < 9m ²	5,5	180 Ann.VI ⁽¹⁾		Ventilation : cf. Climatisation			
- Fermeture par une véranda : si augmentation de la Shon < 10 %	5,5	Rescrit 2007/35		Ventilateur mobile (entretien)	19,6	Ann.VI ⁽³⁾	
- Travaux sur réfection du revêtement, pose d'un muret de protection ...	5,5	11-120 Ann.VI ⁽¹⁾		Ventilation mécanique contrôlée (VMC) installation, entretien, désinfection ; cf. aussi Gaines	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
- Remise en état après viabilisation	5,5	Ann.VI ⁽²⁾		Y compris en cas de changement de moteur ou pièces mécaniques			
- Garde-corps	5,5	Ann.V ⁽⁴⁾		Véranda			
- Rambarde	5,5	Ann.V ⁽⁴⁾		- Construction, travaux installation	19,6	120	
Terrassement	5,5	136 Ann.VI ⁽²⁾		- Construction, travaux installation si SHOB < 9m ²	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾	
(citerne à gaz, eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone, fosse septique)				- Étanchéité, isolation, enveloppe, remplacement de fermetures	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾	
Tissus muraux	5,5	Ann.V ⁽¹⁾		Verrière	5,5	163	SO
Tissus des sièges et canapés (réfection)	19,6	107 Ann.V ⁽⁴⁾		Verrou	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾	
Toit (terrasse)	5,5	158-179	GO	Vidange d'une fosse septique	5,5	Ann.VI ⁽³⁾	
Toiture				Travaux urgence	5,5	Ann.VI ⁽⁴⁾	
- Chien assis	5,5	Ann.VI ⁽¹⁾		Vide-ordures : cf. Colonne			
- Démoussage	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Vis	5,5	Ann.V ⁽¹⁾	
- Travaux urgence	5,5	200 Ann.VI ⁽⁴⁾		Visiophone	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾	
Tout-à-l'égout (raccordement) : cf. Branchement				Vitre - Vitrage	5,5	163 Ann.V ⁽⁴⁾	SO
Tracé : cf. Allée de jardin				Vitre cassée : cf. Travaux d'urgence			
Traitement préventif et curatif des bois				Voies d'accès principales à l'habitation tracé, revêtement (enrobage, dallage, pavage, aménagement)	5,5	122 Ann.VI ⁽¹⁾	
- Travaux	5,5	139		Ainsi que remise en état après viabilisation			
- Diagnostic	19,6	139		Volet	5,5	Ann.V ⁽⁴⁾	
Tranchée (pour eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone, fosse septique, drains...)	5,5	Ann.VI ⁽²⁾		Volet : grille et barre de protection	5,5	Ann.V ⁽⁵⁾	
Trappe de désenfumage (entretien maintenance)	5,5	Ann.VI ⁽³⁾		Voilage	19,6	107 Ann.V ⁽⁴⁾	
Travaux d'urgence	5,5/19,6	147 à 153 199 à 203 Ann.VI ⁽⁴⁾		W			
Treillage	19,6	Ann.VI ⁽¹⁾		WC	5,5	Ann.V ⁽³⁾	SO
Tringle à rideau (fourniture et pose)	19,6	107 Ann.V ⁽⁴⁾					

TVA À TAUX RÉDUIT : opération de rénovation sur un immeuble d'habitation ⁽¹⁾

Le taux réduit de TVA s'applique sur l'ensemble des travaux...

...à condition que chacun des trois éléments suivants

soit modifié à moins de 50 % :

1. fondations

2. **éléments porteurs** – murs porteurs intérieurs et extérieurs, planchers porteurs⁽²⁾, éléments de charpente...

3. **consistance des façades** – hors ravalement, nettoyage, imperméabilisation, isolation.

...et à condition que parmi les six éléments suivants

un seul soit modifié à moins des deux tiers, les cinq autres pouvant être remplacés à 100 % :

1. **planchers non porteurs**⁽²⁾ : planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage.

N'en font pas partie : les travaux de revêtement – pose de moquettes, carrelages, parquets, linoléum, mosaïques, marbrerie, etc. ;

2. **huisseries extérieures** : éléments dormants et ouvrants assurant la mise hors d'air du bâtiment – portes, fenêtres, portes-fenêtres, vitrages, baies vitrées, velux et verrières, portes de garage et, le cas échéant, les systèmes de fermetures équipant ces éléments ;

3. **cloisons intérieures** : cloisons distributives, fixes ou amovibles, sous forme d'éléments à maçonner ou de plaques à monter quelles qu'en soient la nature – briques, parpaings, plaques sur ossature, carreaux, panneaux, etc. – et la composition – béton, plâtre, bois, tôle, PVC, aggloméré, etc. ;

4. **installations sanitaires et de plomberie** : équipements sanitaires : baignoires, bacs à douche, cabines de douche, lavabos, éviers, bidets, chasses d'eau et robinetterie, canalisations d'eau et/ou de gaz intérieures, équipements de production d'eau chaude.

N'en font pas partie : les éléments de raccordement aux réseaux publics et d'assainissement non collectifs, les installations de captage d'eau et systèmes de récupération et de traitement des eaux pluviales lorsqu'ils sont raccordés à l'habitation ;

5. **installations électriques** : toutes les composantes du circuit électrique, les équipements de production d'énergie électrique dont les installations photovoltaïques.

N'en font pas partie : les éléments de raccordement au réseau électrique ;

6. **système de chauffage, pour la métropole** : éléments intégrés à l'immeuble permettant de produire – chaudières, convecteurs électriques, inserts, foyers fermés, poêles, capteurs solaires – et transporter, diffuser ou réguler la chaleur – tuyaux, gaines et radiateurs.

N'en font pas partie : les éléments de raccordement aux réseaux de chaleur et les matériels de chauffage mobile.

(1) Immeubles collectifs : ampleur des travaux

- éléments de gros-œuvre : ensemble de l'immeuble : rescrit 2007/34.

- éléments de second œuvre : par appartement : rescrit 2007/34

(2) Plancher : plate-forme horizontale entre deux niveaux (§ 158 Boi 06)

Rez-de-chaussée

- avec cave, sous-sol : plancher = oui

- sans cave, sous-sol : plancher = non

- avec/sans vide sanitaire : plancher = non

} rescrit 2007/31